AR PREFECTURE

006-240600593-20210408-210408-DE Regu 1e²15,⁴84/2021 EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

OBJET:

Versement d'une subvention au Comité d'Actions Sociales et Culturelles des personnels des services publics du Pays des Paillons pour l'année 2021

Décision n° 21 04 08

L'an deux mille vingt et un, le jeudi huit avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance non ouvert au public mais retransmis en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents: Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Messieurs Gérard De Zordo, Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Sandrine Guglielmino, Monsieur Jean-Claude Vallaury, Madame Christiane Blanc-Ricort, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents représentés</u>: Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda; Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Francis Tujague; Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia; Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey.

Absents: Messieurs Robert Nardelli, Cyril Piazza, Michel Lottier, Jean-Marc Rancurel, Edmond Mari, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Jacques Saulay, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo.

Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.

Le Président, rappelle les missions du Comité d'Actions Sociales et Culturelles des services publics du pays des Paillons (CASC), qui consistent à mettre en place et à gérer des actions sociales, culturelles, sportives, de solidarité et de loisirs en faveur du personnel.

Afin de permettre à cette association de les mener à bien, le Président propose de lui allouer pour l'année 2021 une subvention de 135,00 € par poste (120 postes), répartie comme suit :

- 6 480,00 € inscrits au budget principal;
- 9 720,00 € inscrits au budget du service public de la petite enfance, pour le personnel des crèches et du RAPE ;

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

Décide de verser au Comité d'Actions Sociales et Culturelles des personnels des services publics du Pays des Paillons, pour les actions et activités mises en œuvre par ladite association en 2021 au bénéfice des agents de la Communauté de Communes :

- 6 480,00,00 € inscrits au budget principal;
- 9 720,00 €, inscrits au budget du service public de la petite enfance.

Nombre de conseillers en exercice : 38

Nombre de présents : 20 Nombre de votants : 24

Pour: 24 Contre: 0 Abstentions: 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LE PRESIDENT M. LAVAGNA